

no.20

Le Mag

Juillet 2021

> Retrouvez toute l'actualité
des communes déléguées
et de Mauges Communauté
dans ce Mag!

Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENËT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE



Point d'étape sur la mise en place de la participation citoyenne

Suivez les actualités
de la commune sur :



www.beaupreauenmauges.fr



[@villedebeaupreauenmauges](https://www.facebook.com/villedebeaupreauenmauges)



[@beaupreauenmauges](https://www.instagram.com/beaupreauenmauges)





La démarche « Entreprendre » se poursuit

Dans le cadre de la démarche « Entreprendre » menée à Beaupréau-en-Mauges, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Maine-et-Loire a interrogé, en mars dernier, des habitants et des commerçants de la commune. Cette enquête a permis de recueillir la perception de 388 ménages sur l'offre commerciale existante, leurs attentes et besoins actuels ou futurs. 111 professionnels se sont également exprimés sur leurs conditions d'exercice et leurs souhaits. Le taux de réponse satisfaisant a permis à la CCI d'analyser la structuration commerciale de Beaupréau-en-Mauges et ses perspectives. Les résultats de cette étude seront présentés aux commerçants et porteurs de projets à la rentrée, puis portés à la connaissance des habitants.

Le dispositif « Entreprendre » de la CCI a pour but d'attirer des porteurs de projets. Il permet de détecter les chefs d'entreprise qui sont dans une démarche de transmission, de recenser les locaux disponibles, d'identifier les porteurs de projets intéressés par des opportunités d'affaires sur le territoire et de mettre en relations les créateurs, repreneurs, cédants, partenaires et élus. D'ici la fin de l'année, plusieurs actions seront organisées en ce sens afin d'améliorer l'offre commerciale de Beaupréau-en-Mauges.

« Avons-nous appris ? »

La différence se mesure probablement dans nos réactions face à l'adversité. Sans avoir la certitude d'une fin définitive, cette pandémie a mis en exergue notre faculté à réagir tant individuellement que collectivement. Qu'avons-nous appris réellement ?

Les plaisirs simples, dans le sens proches, accessibles et partagés, nous sont indispensables. En cela, la vie associative propose une palette variée de services et activités adaptés aux souhaits de chacune et de chacun.

Peut-être que cette chaleur humaine du quotidien nous permet de trouver force et énergie. Que ce soit en famille, entre amis ou au travail, ces relations nous montrent combien nous sommes des êtres sociaux qui avons besoin de trouver notre place.

Peut-être que la vie est fragile et qu'elle mérite toute notre attention et en cela nécessite de cultiver notre altruisme.

Peut-être qu'il nous faut nous interroger sur nos modèles de vie sans pour autant partir du principe que c'était mieux avant ou qu'il serait préférable de « renverser la table ».

C'est en souffrant de ces manques que nous en avons, chacune et chacun, mesuré l'importance. Nous avons donc appris. Reste maintenant pour nous tous à en tirer les enseignements communs. Les congés d'été vont en cela être un moment propice pour prendre du recul et se reposer.

Cette année encore, malheureusement, la Foire de la Petite Angevine ne viendra pas annoncer la fin de la trêve estivale, et donc la rentrée des activités pour nous tous dans cette ambiance si chaleureuse. Il n'en demeure pas moins que nous pourrions nous projeter vers un quotidien plus apaisé et, en cela, nous ne pouvons que remercier tous les professionnels qui, de près ou de loin, ont contribué à mettre en place cette vaccination massive.

De l'énergie, il nous faudra en capitaliser car les sujets pour nous ne vont pas manquer d'ici la fin de l'année 2021 !

Lancement de l'opération « Entreprendre à Beaupréau-en-Mauges », mise en place des conseils consultatifs et du comité des sages, étude de faisabilité du transfert du pôle culturel vers l'église Saint-Martin, sont quelques-uns des dossiers qui seront traités. S'agissant du pôle culturel, nous sommes conscients qu'une telle réflexion puisse « bousculer » certains d'entre vous. Soyez assurés de notre volonté de le faire dans un esprit de profond respect de l'histoire de ce lieu, au travers d'un usage qui ne le transgresse pas. Une large place vous sera réservée dans ces réflexions dans le cadre de la participation citoyenne.

Je vous souhaite un été agréable, reposant, riche en rencontres et en échanges.

Franck Aubin

Maire de Beaupréau-en-Mauges
Vice-président de Mauges Communauté



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063 - BEAUPRÉAU
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82
Courriel : accueil@beaupreauenmauges.fr
Site : www.beaupreauenmauges.fr
Ouverture du lundi au vendredi de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Directeur de publication : Franck Aubin
Responsable de la rédaction : Audrey Riou
Rédaction : Audrey Riou, Flavie Reau, Noémie Mesfioui
Conception/Impression : ICI Beaupréau
Distribution : AIM - Impression à 11 350 exemplaires - Dépôt légal à parution : ISSN 2557-6836 (en ligne),
ISSN 2558-0558 (imprimé)
Papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

La création d'un comité de 24 sages

LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CRÉE UN COMITÉ DES SAGES. ELLE INVITE LES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS, INTÉRESSÉES POUR FAIRE PARTIE DE CETTE INSTANCE, À CANDIDATER JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE 2021.



Par son action, le comité des sages peut aider les élus, grâce à l'expérience d'une vie et la sagesse d'une pensée. Il s'agit d'une instance participative de réflexion et de concertation, autour des enjeux liés aux aînés, qui s'inscrit pleinement dans la politique de proximité souhaitée par la municipalité. Ce comité a vocation à faire participer les seniors à la vie de la commune.

Les seniors qui le composent sont amenés à formuler des avis et propositions sur les nombreux projets soumis par la municipalité ou émanant du comité des sages lui-même. Il peut se prononcer également sur tout sujet relevant de l'intérêt général.

Organisme consultatif, le comité des sages n'a pas de pouvoir décisionnel : les points de vue qu'il émet permettent d'aider les élus du conseil municipal dans leurs prises de décisions. Le comité est composé de 24 sages répartis équitablement sur le territoire communal et nommés pour une durée de 3 ans, renouvelable 1 fois (2021-2023 / 2024-2026). Les sages se réunissent en séance plénière une fois par trimestre. Le maire ou son représentant préside la séance. Selon l'importance des sujets dont ils sont saisis, les sages peuvent décider de se regrouper en commissions de travail.

Pour devenir membre du comité des sages,

IL FAUT :

- > Être un homme ou une femme âgé(e) d'au moins 60 ans ;
- > Résider sur la commune de Beaupréau-en-Mauges ;
- > Être inscrit sur les listes électorales de la commune ;
- > Être libre de toute activité professionnelle ;
- > Ne pas intervenir au sein d'une autre instance consultative de la collectivité (groupe de travail, conseil consultatif, comité de pilotage...)
- > Intervenir à titre personnel et non au nom d'un parti politique et/ou d'un syndicat et/ou d'une association ;
- > Ne pas être élu au sein du conseil municipal.

Dépôt de la candidature, JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE :

- > en mairie déléguée ou par mail : accueilccas@beaupreauenmauges.fr
- > en précisant : nom, prénom, âge, profession exercée pendant la période d'activité, téléphone, adresse, mail...

UN REPAS DES AÎNÉS PRINTANIER

Le traditionnel repas des aînés se déroule habituellement à l'automne dans chaque commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges. Les risques liés à l'épidémie de Covid-19 invitant la municipalité à la prudence, il a été décidé de reporter ce moment phare de la vie de la

commune au printemps 2022. La municipalité rappelle son attachement à ce moment convivial et joyeux qu'elle souhaite particulièrement chaleureux après ces derniers mois éprouvants.

Rendez-vous pris au printemps prochain.

Pôle culturel : les citoyens associés à la réflexion

L'ÉQUIPE MUNICIPALE SOUHAITE RECONSTRUIRE LA MÉDIATHÈQUE ET L'ÉCOLE DE MUSIQUE ÉTANT DONNÉ QUE LES BÂTIMENTS ACTUELS À LA LOGE SONT EXIGUS, INADAPTÉS ET PEU EFFICACES SUR LE PLAN THERMIQUE. LA MUNICIPALITÉ S'AUTORISE À VÉRIFIER S'IL EST POSSIBLE D'IMPLANTER CE FUTUR ÉQUIPEMENT À L'ÉGLISE SAINT-MARTIN À BEAUPRÉAU. POUR PERMETTRE LE CONCOURS DE TOUS LES HABITANTS, UNE DÉMARCHÉ DE PARTICIPATION CITOYENNE EST MISE EN PLACE SUR CE PROJET INNOVANT DE PÔLE CULTUREL.

Il s'agit du premier projet de participation citoyenne, engagement pris par la municipalité dans sa feuille de route. Pour mettre en place cette démarche et afin de s'assurer qu'elle soit pertinente et constructive, la municipalité travaille depuis quelques mois pour en fixer les objectifs :

- > inclure la participation citoyenne afin de préciser les attentes et les besoins de la population ;
- > ne pas mettre de côté la symbolique, la sensibilité et les opinions de chacun ;
- > respecter ce lieu pour ce qu'il a toujours été.



Partant de ces différents points, 3 axes sont privilégiés. Ces derniers sont reliés à la démarche de Ville Citoyenne mise en place depuis bientôt un an par la commission participation et initiatives citoyennes :

> **Ville Collaborative :**
créer un groupe de 16 personnes qui intégrera le COTECH du projet.

L'animation de ce comité technique composé d'élus, de techniciens de la commune et de partenaires sera assurée par un prestataire extérieur afin de conserver une neutralité dans les échanges.

Cette instance permettra aux citoyens de s'acculturer au projet et de pouvoir émettre un avis éclairé.

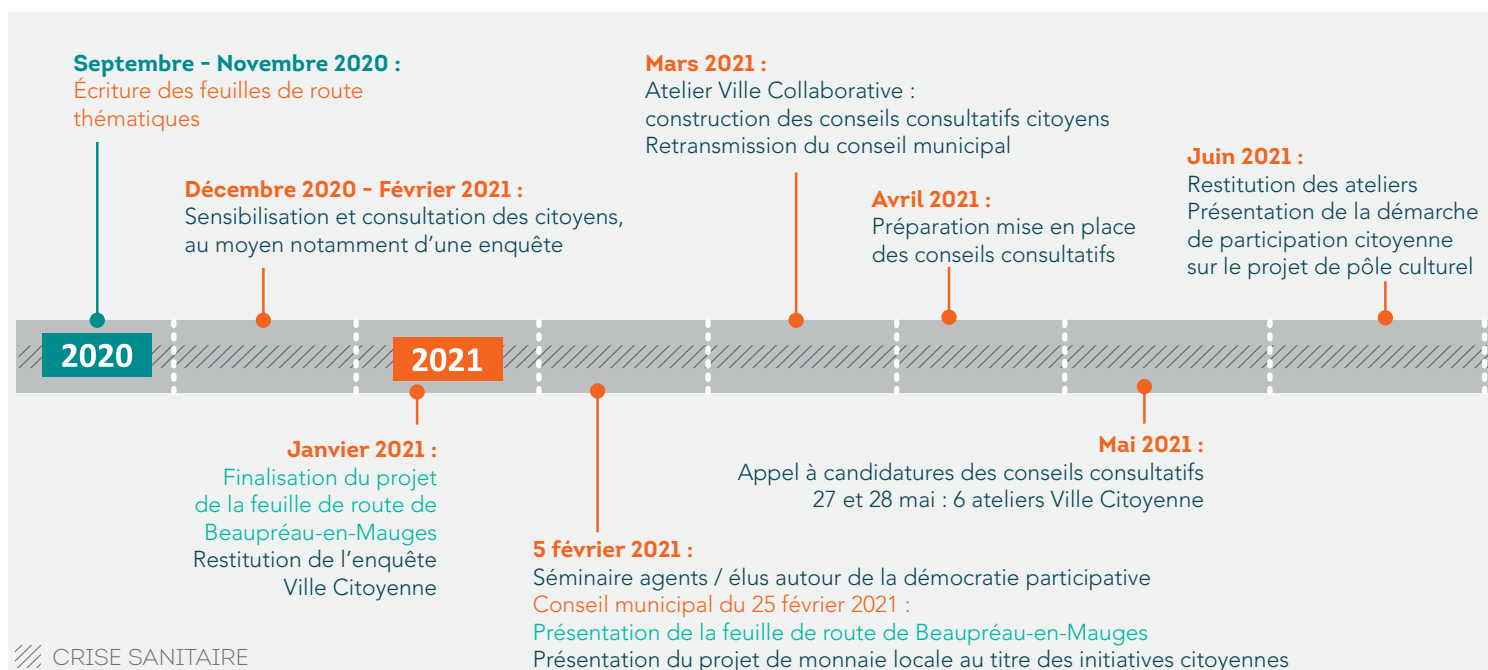
Les personnes qui s'engageront devront avoir à cœur d'effectuer un travail de prospection ou de présentation aux membres du groupe auquel ils appartiennent. Cela implique des échanges ascendants et descendants.

> **Ville Compréhensible et Inclusive :**

recueil de témoignages, photos, documents, histoires... des habitants.

« L'idée est de proposer aux citoyens de s'exprimer sur leur représentation du lieu, d'enrichir la démarche du respect des lieux et des personnes, d'alimenter par des photos, des citations, des histoires personnelles ou collectives l'histoire de Saint-Martin. Cela permettra de faire le lien entre les habitants sur un projet emblématique et de faire vivre l'histoire du quartier, de créer de la cohésion » tient à préciser Sonia Fauchoux, adjointe à la participation et aux initiatives citoyennes.

L'aide d'un sociologue ou psychosociologue, totalement détaché du projet, permettra d'élaborer une synthèse des éléments récoltés. Ce sociologue proposera également des entretiens individuels pour que les habitants puissent librement s'exprimer. Si le projet voit le jour,



ces contributions auront une place particulière, un espace dédié.

À compter de mi-septembre, les volontaires pourront alimenter ce recueil via le site Internet beaupreauenmauges.fr.

Afin de ne pas créer de fracture numérique, il sera également possible de déposer tous ces documents ou histoires dans les mairies déléguées ou à l'Hôtel de Ville.

> Ville Transparente :

La municipalité s'engage à communiquer régulièrement par le biais du Mag, du site Internet, des réseaux sociaux, de la presse... afin de rendre transparente et compréhensible la démarche.

La composition du groupe de citoyens

Pour constituer le groupe qui intégrera le COTECH, les commissions culture et participation citoyenne se sont réunies pour réfléchir à un mode de désignation au plus près des attentes des citoyens et permettant une large mobilisation des différentes personnes ou collectifs concernés de près ou de loin.

C'est pourquoi, 4 groupes de personnes sont privilégiés :

- 1/ les habitants du quartier Saint-Martin et de Beaupréau-en-Mauges,
- 2/ les institutions et commerçants du quartier Saint-Martin,
- 3/ les professionnels/usagers/bénévoles des services médiathèque et école de musique, y compris les usagers des communes extérieures à Beaupréau,
- 4/ les associations ou assemblées constituées : association pour le patrimoine, conseil paroissial.

Appel aux habitants !

Vous souhaitez intégrer le groupe de travail sur ce projet de pôle culturel ? Vos candidatures sont à transmettre avant le 15 août 2021 :

- > dans les mairies déléguées,
- > à l'Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges,
- > en contactant le service communication et participation citoyenne sur l'adresse : participationcitoyenne@beaupreauenmauges.fr ou au 02 41 71 76 80.

Toutes ces démarches constituent la première phase de la participation citoyenne. La seconde arrivera au moment voulu lorsque la décision du choix du site sera prise.

Juillet - 31 août 2021

Appel aux citoyens volontaires pour intégrer le groupe de travail sur le projet de pôle culturel à l'église Saint-Martin

2 septembre 2021

Rencontre rassemblant les 75 conseillers consultatifs

Juillet 2021 :

Fin de la composition des conseils consultatifs

À SUIVRE :

- > Comité des sages
- > Conseils municipaux des enfants et des jeunes
- > 2^e projet structurant soumis à la participation citoyenne
- > Appel à projets au titre des initiatives citoyennes
- > Journée citoyenne
- ...



LES CONSEILS CONSULTATIFS CITOYENS

La municipalité avait annoncé durant la campagne électorale sa volonté de mettre en place un conseil consultatif citoyen sur chaque commune déléguée. L'un des objectifs de ces conseils est de favoriser la proximité, le lien social et le collectif, tout en associant les habitants aux décisions pour leur permettre d'être des acteurs engagés.

« Ces conseils sont constitués pour 1/3 de citoyens tirés au sort sur les listes électorales, 1/3 de candidats volontaires et 1/3 désignés par les conseils délégués, dans une volonté d'ouverture et de renouvellement des participants. Plusieurs jeunes de moins de 25 ans ont accepté de s'engager à nos côtés, ce qui est encourageant. La commission participation et initiatives citoyennes souhaite faire participer et impliquer les jeunes aux différentes démarches » explique l'adjointe Sonia Fauchoux.

Le 2 septembre 2021, les 75 conseillers consultatifs sont invités à la salle de l'Expression de La Jubaudière pour une présentation de cette nouvelle instance à Beaupréau-en-Mauges. Cette rencontre sera également l'occasion de présenter le sujet qui servira de « fil-rouge », de lien entre les communes déléguées : la mobilité. En effet, chaque conseil consultatif sera amené à porter une réflexion sur ce sujet. Au côté des conseils délégués, les conseillers consultatifs réfléchiront ensemble aux projets et à l'animation de leur commune.

Cette nouvelle démarche est à mettre en place pas à pas pour le bien du territoire et de ses habitants.

Saint-Philbert-en-Mauges : l'OGEC et Les Philous passent la main

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE, LES SERVICES DE RESTAURATION SCOLAIRE ET D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES SERONT REPRIS PAR LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES. CES DEUX ACTIVITÉS ÉTAIENT JUSQU'ICI GÉRÉES PAR DEUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES : L'OGEC ET LES PHILOUS.



Normes d'hygiène, protocoles d'accueil, gestion du personnel... la gestion de ces services périscolaires étaient devenue trop lourde pour les associations. Sollicitée par l'OGEC en 2020, la municipalité a étudié la situation et acté la reprise des deux services lors du conseil municipal du 27 mai dernier. Afin de créer un projet d'équipe complet et faciliter la gestion du personnel, ces services ont été repris conjointement.

« Ce travail de collaboration est précieux car les associations participent largement à la dynamique du territoire » indique Martine Gallard, adjointe à l'enfance. Marie-Ange Denéchère, adjointe à la vie scolaire complète : « Il est essentiel de veiller au maintien des services extrascolaires sur l'ensemble des communes déléguées pour assurer un équilibre et répondre aux besoins de proximité des familles. Ce sont des services importants pour les parents ».

« À la rentrée, les enfants ne perdront pas leurs repères puisque les horaires, les locaux et le personnel restent inchangés » ajoute Éliette Sureau, directrice de l'accueil périscolaire. Tous les jours, une vingtaine d'enfants sont accueillis au restaurant scolaire et une douzaine à la périscolaire. Le règlement intérieur et les tarifs seront semblables aux autres structures gérées par les services de Beaupréau-en-Mauges.

Contact :

enfance.stphilbert@beaupreauenmauges.fr
02 41 64 42 83

SPORT

Rafrâchissez-vous à la piscine Aqua'Mauges

Après une fermeture pour vidange, la piscine Aqua'Mauges accueille les nageurs tout l'été :

- > du mardi au vendredi, de 12h à 14h et de 15h à 18h30,
- > le samedi de 15h à 17h45
- > le dimanche de 10h à 12h45.

La piscine sera exceptionnellement fermée au public les jeudis 15 juillet et 26 août pour permettre l'organisation des activités « Tickets sports » l'après-midi.

Cette année, la situation sanitaire n'a pas permis d'ouvrir normalement la piscine. Néanmoins, le bassin était accessible aux publics prioritaires, sauf en période de confinement. Fin juin, une vidange était nécessaire



pour éviter une fermeture par l'Agence Régionale de Santé (ARS) au cours de l'été ou à la rentrée. En effet, la vidange de la piscine est obligatoire et réalisée tous les 6 mois. Cette opération entraîne une

fermeture de la structure pendant deux semaines. Les vidanges ont lieu chaque année fin juin et fin décembre afin de minimiser l'impact sur le public et les associations utilisatrices de l'équipement.

LE CENTRE DU PIN-EN-MAUGES FACILITE LA VACCINATION ANTI-COVID AU PLUS GRAND NOMBRE



AGRANDI DEPUIS PLUS DE DEUX MOIS DANS LE GYMNASSE DU RELAIS DU BOIS, LE CENTRE DE VACCINATION DU PIN-EN-MAUGES CONTINUE DE S'ADAPTER AU CONTEXTE POUR GARANTIR UNE ACTIVITÉ MAXIMALE. « LES ÉQUIPES DU CENTRE ACCUEILLEN, ACCOMPAGNENT ET VACCINENT DÉSORMAIS SIX JOURS SUR SEPT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, TOUS LES USAGERS ÉLIGIBLES À LA VACCINATION PFIZER SUIVANT LES DIRECTIVES MINISTÉRIELLES » CONFIE MME BRAY, VICE-PRÉSIDENTE AU PÔLE SOLIDARITÉS ET ANIMATIONS TERRITORIALES À MAUGES COMMUNAUTÉ.

Le rythme de vaccination contre la Covid-19 augmente régulièrement avec de nouvelles dotations de l'État en vaccins Pfizer-BioNTech. Après un début mai à 3 000 injections par semaine, le rythme a dépassé les



4 600 injections semaine au mois de juin. Depuis le commencement de la campagne au mois de janvier, plus de 48 000 injections ont été réalisées et parmi elles 17 000 personnes ont reçu les 2 injections. La richesse de la coopération entre les professionnels de santé, les agents des collectivités et les élus du territoire a créé une dynamique vertueuse propice au déploiement énergique de cette campagne de vaccination.

Le centre de vaccination accueille sur rendez-vous toutes les personnes éligibles à la vaccination Pfizer (conditions d'éligibilité détaillées suivant l'actualité ministérielle sur www.maugescommunaute.fr). Pour permettre à tous de se faire vacciner, les créneaux de vaccination sont

ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le jeudi soir jusqu'à 21h et le samedi matin de 8h30 à 12h30.

Comment prendre rendez-vous ?

Directement et facilement sur doctolib.fr au Centre de Vaccination des Mauges ou par téléphone au 02 41 71 77 05, du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption.

180
professionnels de santé
sont mobilisés pour le
fonctionnement du centre de
vaccination.

> Retrouvez l'actualité de la vaccination sur www.maugescommunaute.fr

Des exercices d'évacuation réussis

LE 15 JUIN DERNIER, LA JOURNÉE A ÉTÉ UN PEU CHAMBOULÉE PUISQUE DES EXERCICES D'ÉVACUATION ONT ÉTÉ MENÉS AUX MULTI-ACCUEILS DE JALLAIS ET DE VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE ET AUX RESTAURANTS SCOLAIRES DE LA JUBAUDIÈRE ET DE BEAUPRÉAU.

Ces actions ont été scénarisées et coordonnées par Vincent Fouché, agent municipal référent sécurité et sapeur-pompier volontaire, et J.M Formation, entreprise de formation en secourisme, évacuation et sécurité-incendie.

Le personnel municipal qui travaille dans des structures accueillant des enfants, participe à des formations sur la lutte contre les incendies et l'évacuation du public.

Avant cette mise en situation réelle dont seules quelques personnes avaient connaissance, une grande partie des agents a pu être formée. Ils ont ainsi travaillé sur leur plan d'évacuation (itinérances, points de

rassemblement, contacts, rôle de chaque personne présente...). Le but de ces exercices était d'entraîner le personnel à la conduite à tenir en cas d'incendie et de permettre une évacuation rapide dans le respect des règles de sécurité. En moins de deux minutes, tous les agents et les enfants ont été évacués dans le calme et regroupés dans la zone déterminée. Le bilan de ces quatre interventions est remarquable puisque l'évacuation s'est réalisée dans de bonnes conditions, le personnel a adopté les réflexes d'urgence avec une procédure prédéfinie. De nouvelles mises en situation sont programmées ces prochains mois.





La piste d'athlétisme s'offre un lifting

CRÉÉE EN 1974, LA PISTE D'ATHLÉTISME DU STADE DE LA PROMENADE À BEAUPRÉAU EST UTILISÉE QUOTIDIENNEMENT PAR DES GROUPES SCOLAIRES OU DES CLUBS SPORTIFS.

Cette pratique intensive a provoqué l'usure du revêtement de la piste. Des travaux de mise aux normes de certains équipements (zone de saut à la perche et fosse steeple) étaient également nécessaires. Depuis le 25 mai, la Ville de Beaupréau-en-Mauges a donc entrepris la réfection de la piste. Dans un premier temps, il a fallu retirer la piste actuelle et mener des opérations de terrassement, notamment au niveau des aires de saut. Les travaux vont se poursuivre tout l'été.



35 défibrillateurs à Beaupréau-en-Mauges

LE DÉFIBRILLATEUR EST UN APPAREIL DÉLIVRANT VOLONTAIREMENT ET DE MANIÈRE BRÈVE UN COURANT ÉLECTRIQUE DANS LE CŒUR LORSQUE CELUI-CI PRÉSENTE CERTAINS TROUBLES DU RYTHME.

Il est destiné à rétablir un rythme cardiaque normal. À ce jour, la commune compte 35 défibrillateurs sur le territoire, contre 17 en 2015. Ces appareils sont installés dans les lieux publics et sites stratégiques : ERP, mairies déléguées, salles de sport, écoles publiques...

Les défibrillateurs sont soumis à une maintenance réalisée annuellement afin de s'assurer que ceux-ci restent opérationnels.



RÉFECTION DE LA ROUTE DE LA CABINE



À Andrezé, la voie communale de la route de la Cabine a été entièrement refaite. Ces importants travaux avaient débuté en avril. Les fossés ont été curés et des têtes de ponts sécurisées installées au niveau des entrées de parcelles. Ensuite, la chaussée a été profilée, avant la pose d'un bitume neuf et lisse, pour le plus grand plaisir des automobilistes, cyclistes et rollers.



Un nouvel aménagement pour plus de sécurité au Petit Anjou

Afin de sécuriser la sortie des véhicules du Hameau de la Gare, la sortie du bourg du Pin-en-Mauges, en direction de Chaudron-en-Mauges et Saint-Quentin-en-Mauges, a fait peau neuve. Ces travaux de voirie ont permis d'aménager l'entrée du nouveau lotissement du Petit Anjou. Ainsi, les véhicules n'ont plus besoin d'emprunter le chemin de la Sablière. L'objectif de ces travaux était de réduire la vitesse des véhicules en entrée de bourg.

Des cheminements piétonniers ont été créés et l'éclairage public étendu, ce qui permet aux piétons de circuler plus sereinement. Lors de la conception de l'aménagement paysager, les contraintes environnementales ont également été prises en compte. Par exemple, l'utilisation de paillage permet de réduire les interventions de désherbage.

Gestion différenciée : du foin dans les grands espaces

ACCOMPAGNÉE PAR LE CPIE, LA VILLE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES A ADOPTÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS, PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

Selon leur emplacement, fonction et richesse, les parcelles sont traitées différemment. Par exemple, certains espaces peuvent être mis en pâturage ou très peu fauchés.

En mai, pour faire face à la sécheresse, la Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire a demandé aux communes de réserver des parcelles tondues ou broyées afin d'y faire du foin, pour les agriculteurs en manque de fourrages. Au total, ce sont environ 150 bottes de paille qui ont été récoltées sur les terrains municipaux par les exploitants agricoles. Cette démarche, bénéfique pour la préservation de la biodiversité, est encouragée dans tous les espaces accessibles. Elle permet également aux agents des services techniques de reporter le temps économisé sur d'autres missions.



L'eau : une ressource commune à préserver

L'EAU EST UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE. OR, DEPUIS QUELQUES DÉCENNIES, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA HAUSSE DES TEMPÉRATURES PROVOQUENT DES ÉPISODES DE SÉCHERESSE PLUS INTENSES, PLUS LONGS ET PLUS FRÉQUENTS. POUR PROTÉGER CE BIEN COMMUN, CHACUN PEUT AGIR À SON ÉCHELLE.



Pourquoi manque-t-on d'eau ?

Déficit en eau et températures élevées, les principales causes de sécheresse sont d'abord naturelles. Si les précipitations sont insuffisantes durant l'hiver et au printemps, les réserves d'eau ne peuvent pas se recharger. Accompagné de températures élevées, le manque d'eau provoque alors un assèchement et une érosion des sols. Une consommation d'eau excessive pour les activités humaines peut entraîner une aggravation de la sécheresse et un épuisement des nappes phréatiques qui menacent leur durabilité. En effet, lorsque la ressource vient à manquer, il est indispensable que l'Homme adapte ses pratiques agricoles et ses méthodes d'entretien du jardin et des espaces verts.

Les mesures nationales

La politique de l'eau en France est fondée sur quatre grandes lois et encadrée par la directive-cadre européenne sur l'eau. La première loi, de 1964, pose notamment le principe d'une gestion de cette ressource par grands bassins et sous-bassins versants. Ce découpage territorial permet d'adapter les mesures et les restrictions en fonction de la situation locale.

Les lois suivantes prévoient l'élaboration de différents plans de gestion pour une meilleure préservation des milieux aquatiques. Des outils réglementaires permettent d'améliorer la lutte contre la pollution, la gestion des lacs et rivières ou encore la prévention des inondations. Des objectifs de qualité et de quantité à atteindre sont fixés pour chaque cours d'eau.

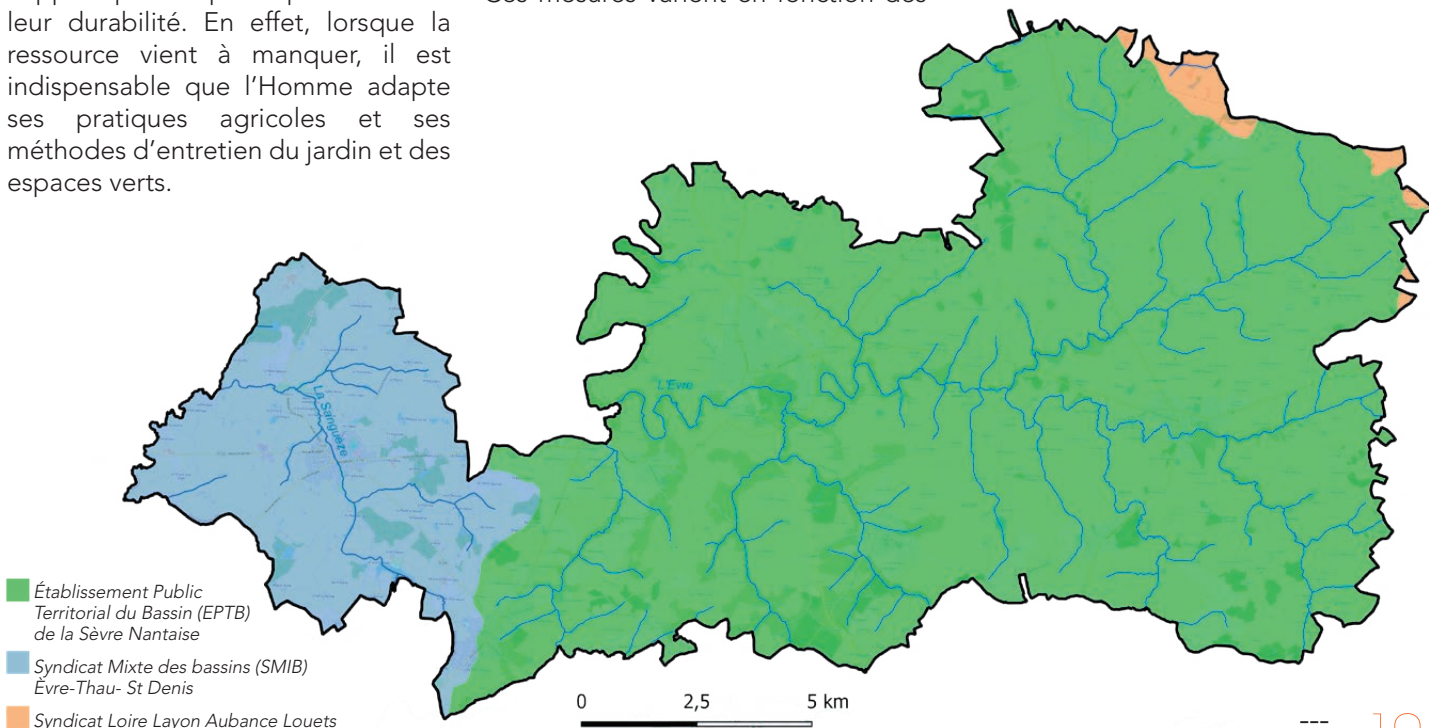
Comment agir au niveau local ?

En cas de sécheresse, des mesures de limitation des usages de l'eau s'appliquent localement : interdiction d'arrosage, nettoyage des toitures et façades, remplissage des piscines... Ces mesures varient en fonction des

bassins versants, il est donc important que chacun sache à quel bassin il appartient. Par exemple, la commune de Beaupréau-en-Mauges est située sur trois bassins versants différents. Au Pin-en-Mauges et à Villedieu-la-Blouère, les restrictions peuvent varier d'un endroit à un autre de la commune déléguée !

Les économies potentielles concernent tous les domaines. À la maison, la consommation d'eau peut être réduite en adoptant des bonnes pratiques : privilégier les douches aux bains, faire fonctionner son lave-linge et son lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins, chasser les fuites, récupérer l'eau de pluie pour irriguer le jardin, ne pas arroser sa pelouse...

À son niveau, la commune met en œuvre une politique de consommation plus économe, notamment pour l'entretien des espaces verts (paillage, goutte à goutte, choix de plantes moins gourmandes en eau...) et dans ses bâtiments (recherche et réparation des fuites, installation de mousseurs sur les robinets). Une réflexion est également en cours pour stocker l'eau de pluie.





SÉCHERESSE : UN DISPOSITIF D'AIDE

UNE AIDE EXCEPTIONNELLE EST À NOUVEAU MISE EN PLACE PAR L'ÉTAT POUR VENIR EN AIDE FINANCIÈREMENT AUX HABITANTS DES VILLES NON RECONNUES EN CATASTROPHE NATURELLE MAIS DONT LES MAISONS ONT SUBI DE GRAVES DOMMAGES LIÉS AUX RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES.

Ce dispositif vise à soutenir les victimes de l'épisode de sécheresse 2018. L'aide financière est attribuée dans la limite de 15 000 € pour les ménages très modestes et de 10 000 €, pour les ménages modestes et intermédiaires, représentant un taux maximal de 80 % du montant des travaux effectués. Les travaux ne doivent pas avoir été réalisés à ce jour.

Le formulaire d'aide ainsi qu'une notice d'information sont en ligne sur le site Internet des services de l'État : <https://bit.ly/3zswg4Q>

Les dossiers de demande doivent être envoyés avant le 31 juillet 2021 :

> à cette adresse :

Direction Départementale des Territoires
Service Construction Habitat Ville
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS Cedex 01

> par mail : ddt-anah@maine-et-loire.gouv.fr

Contact

Sébastien Pradelle au 02 41 86 66 31

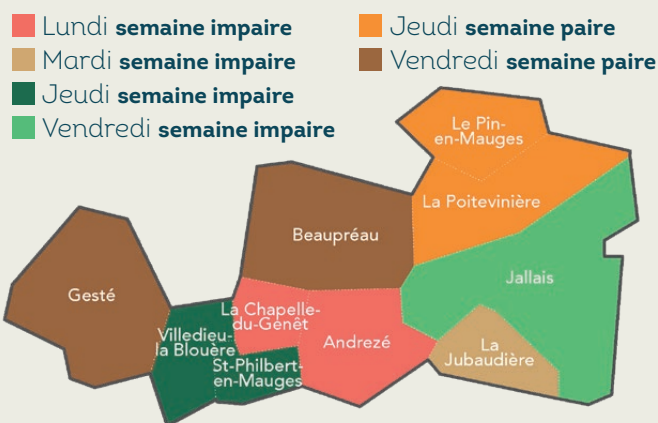
Quelques conseils pour une collecte sans accroc

ENGAGÉE DANS UNE RÉFORME GLOBALE DU SERVICE DÉCHETS, MAUGES COMMUNAUTÉ A RÉCEMMENT MODIFIÉ LES JOURS DE COLLECTE ET ÉQUIPÉ DE NOUVEAUX FOYERS DE BACS À COUVERCLE JAUNE POUR LA COLLECTE DES EMBALLAGES. APRÈS DEUX MOIS DE FONCTIONNEMENT, VOICI QUELQUES RAPPELS POUR QUE LES COLLECTES SE DÉROULENT SANS ACCROC !

1. Sortez vos déchets le bon jour.

Depuis le 3 mai dernier, les bacs ordures ménagères et bacs ou sacs emballages sont collectés le même jour et la même semaine. Terminée l'alternance des collectes, ce nouveau rythme, plus simple à retenir, permet également d'optimiser les tournées des camions. Pour que vos déchets soient collectés, il est indispensable de respecter les jours de collecte précisés ci-après.

Pour garantir la salubrité publique, sortez vos bacs et/ou sacs uniquement la veille au soir de la collecte.



2. Si vous avez un bac emballages, n'utilisez plus les sacs jaunes !

À l'exception de Jallais et d'une partie du bourg de Beaupréau, les sacs jaunes ne sont plus collectés. Il est impératif d'utiliser le bac à couvercle jaune livré pour faire collecter vos emballages (briques alimentaires, cartonnettes, emballages en plastique...). Déposez-les à l'intérieur en vrac et sans sac. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider et de ne pas les imbriquer.

3. Rentrez vos bacs après la collecte.

Vous êtes responsable du bac mis à votre disposition et devez veiller à ce qu'il ne soit pas gênant en dehors des jours de collecte. Après la collecte, stockez-le à votre domicile. Si cela n'est pas possible, laissez-le au plus près de votre habitation pour qu'il ne gêne pas la circulation sur le trottoir et mettez la poignée du côté de la rue pour indiquer au chauffeur de ne pas le collecter.

Informations et contacts sur maugescommunaute.fr



Trois éoliennes citoyennes prêtes pour le service



LES ÉOLIENNES DU PARC « MAUGES EOLE GRANDS FRESNES » SONT MAINTENANT DRESSÉES À LA POITEVINIÈRE. L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE, 100 % RENOUVELABLE, CONTRIBUERA TRÈS CONCRÈTEMENT À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE.

Ce parc de 3 turbines, installé à La Poitevine, aux limites de Jallais et de Neuvy-en-Mauges, entre en production courant juillet. Il sera exploité pendant environ 25 ans par la société « Parc des Grands Fresnes », détenue majoritairement par la SAS Mauges Eole, aux côtés des associés présents initialement, dont le développeur David Energies. L'électricité produite sera vendue à Enercoop, fournisseur (coopératif) d'énergie 100 % renouvelable.

Acteurs citoyens de la transition énergétique

Les 220 citoyens du collectif Mauges Eole peuvent être fiers de leur engagement : avec « Energie Partagée » et la SEM « Mauges Energie », ils agissent concrètement en faveur du climat, en procurant

une énergie renouvelable à leurs concitoyens.

Les bruyantes polémiques actuelles sur les éoliennes peuvent faire oublier l'essentiel. Face à l'enjeu planétaire du climat, il faut mettre dans la balance les éventuelles nuisances (quelques-unes sont réelles, d'autres erronées ou surfaites) et la production d'une électricité propre, sans déchet, sans émission de CO₂.



Une phase spectaculaire du montage : la levée de la dernière pale sur son moyeu.

Voici deux points qui font souvent débat :

- > en fin d'exploitation, le parc sera entièrement démantelé et les sommes nécessaires pour en financer le coût sont déjà provisionnées,
- > les composants d'éolienne sont recyclables à 95 % et des process sont en cours sur les pales pour atteindre 100 %.

Ainsi, comme les autres parcs des Mauges, plutôt bien insérés dans le paysage depuis plus de 10 ans, mais plus encore comme parc citoyen, Mauges Eole est attachée au respect de l'environnement, avec la conviction de tracer l'avenir énergétique du territoire.

Blog :

www.maugeseole-grandsfresnes.fr

LES MAUGES FÊTENT LES ÉNERGIES

Une journée énergétique et énérgique le 26 septembre de 11h à 19h à Gesté.

Un temps familial et festif à la découverte des énergies alternatives sur le site de l'étang de la Thévine, pour s'interroger sur son usage de l'énergie, découvrir les énergies renouvelables et donner l'envie d'agir concrètement pour la transition

énergétique. Des causeries et des rencontres pour mieux comprendre l'impact environnemental des énergies et discuter avec des organisations qui œuvrent pour une énergie positive. De nombreux ateliers ludiques pour petits et grands : se

tester sur les économies d'énergies, mixer son smoothie à la force des mollets... ou simplement venir partager un moment convivial en musique !

Retrouvez le programme sur www.maugescommunaute.fr

#LesVisages DuQuotidien n°5



Connaissez-vous... Emeline?

Elle s'est installée dans la commune et son visage vous dit peut-être quelque chose.

Normal...

... Elle est coiffeuse à Villedieu-la-Blouère, nous l'avons rencontrée pour vous !

Qui êtes-vous ?

« Originaire de Nueil-les-Aubiers, je suis diplômée d'un CAP et d'un BP coiffeur. J'ai grandi dans les Deux-Sèvres et j'habite désormais à Saint-Georges-sur-Loire. Après avoir travaillé dans différents salons pendant 11 ans à Tours, Thouars et Nueil-les-Aubiers, j'ai eu envie de m'installer et de devenir mon propre patron ! »

Justement, qu'est-ce qui vous a poussé à reprendre ce salon ?

« Depuis toute petite, j'ai toujours rêvé d'ouvrir mon salon de coiffure. J'ai trouvé celui d'Annie Terrien via une annonce sur Internet. Afin de me faire connaître par sa clientèle et me familiariser avec le salon, je l'ai rejoint pendant deux semaines avant de reprendre l'activité. De plus, mon envie de revenir en campagne m'a poussée à m'installer ici pour retrouver un esprit familial et convivial. Je dois admettre aussi que j'ai eu un coup de cœur pour le salon ! »

Quel est le concept de votre salon ?

« J'essaie de faire attention à l'environnement. Je fais partie de l'association « Coiffure Juste » qui recycle les cheveux en les transformant en boudin absorbant pour limiter les émissions d'hydrocarbures des bateaux. 1 kilo de cheveux peut absorber jusqu'à 8 litres de pétrole ! Cette technique permet de dépolluer la mer. Lorsque mes sacs de cheveux sont pleins, je les envoie à l'association qui se charge de les transformer. Pour les colorations végétales, les shampoings et les soins, je n'utilise que des produits 90 % naturels. À terme, je souhaiterai me convertir au 100 % naturels avec des soins faits de terre et d'eau nécessitant une pause plus longue. J'envisage également d'accueillir un(e) apprenti(e) au mois d'août pour m'épauler ».

Comment avez-vous été accueillie dans la commune ?

« J'ai été très bien accueillie par les habitants ! Je ne m'attendais pas à un tel accueil et cela m'a surpris puisque je ne suis pas native de la commune. Ici, les habitants ne viennent pas seulement pour se faire coiffer, ils s'intéressent à ce que je propose. De plus, la clientèle est restée fidèle après la reprise du salon, elle a continué à me faire confiance ».

Un p'tit + ?

En utilisant des produits naturels, Emeline cherche toujours à tendre vers le « Zéro déchet ». Elle s'attache à proposer en permanence des alternatives, par exemple, elle offre à ses clients la possibilité de recharger leurs bouteilles de shampoing (au maximum 3 fois).

ÇA BOUGE SUR LA COMMUNE !

LORS DE L'OUVERTURE D'UN COMMERCE OU DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS INVITONS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE DÉLÉGUÉE AFIN QUE VOS COORDONNÉES PUISSENT ÊTRE DIFFUSÉES DANS LE MAG ET SUR LE SITE INTERNET DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Le Champ des Pains

Boulangerie - Pâtisserie
Nicolas (boulangier-pâtissier)
et Lucie (pâtissière-
chocolatière)
1 rue de La Poste - Andrezé
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 56 50 61

Assurances Conseil Des Mauges (ACDM)

Cabinet de courtage
en assurance
Damien Marchand
49 rue d'Anjou - Gesté
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 70 97 82
07 88 16 40 52
[in](#) @assurancesconseildesmauges

PROXI

Supérette - Commerce
de proximité
Sandra et Dimitri Galiani
13 place de la Mairie
Andrezé
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 85 95 27

L'amour du Pain, Chez Magalie et Benoît

Boulangerie - pâtisserie
7 espace Robert Humeau
La Jubaudière
49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 75 86 34
[f](#) @lamourdupain

L'évidence

Restauration
Catherine et Yves Bailleul
50 rue Alfred Nobel
Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 58 98 13
levi.resto49@gmail.com

Les Ciseaux d'Emeline

Salon de coiffure
24 Rue des Chevaliers de
Malte - Villedieu-la-Blouère
49450 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 30 80 41
[f](#) @LesCiseauxdEmeline
[@](#) @les_ciseaux_d.emeline

Temporis

Agence d'emploi et de
recrutement
Richard Beggiano
6 rue du Maréchal Foch
Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 52 60 02 30
agence.beaupreau@temporis.fr
[@](#) @temporisbeaupreau
[f](#) @temporis.beaupreau

Les Bocaux du Coin

Restauration rapide
Jason Poilane
et Julien Humeau
Parking Super U
Rue de la Pépinière
Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 63 97 88
contact@lesbocauxducoin.fr
[f](#) @LesBocauxDuCoin

Déco Bolides

Atelier artisanal
Sandrine Dinet
1 rue de la Source
La Chapelle-du-Genêt
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 85 92 48
contact@decobolides.fr
[f](#) @decobolides
[@](#) @decobolides

Evi & Compagnie

Rédaction web &
Communication digitale
Evelyne Perdriau
Beaupréau
06 78 54 94 14
hello@evietcompagnie.fr
www.evietcompagnie.fr

...Maintenant Oui!



Amélioration de l'habitat : premiers travaux engagés

DEPUIS SON LANCEMENT EN SEPTEMBRE 2020, LE DISPOSITIF « HABITER MIEUX À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES », MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU), REPRÉSENTE D'ORES ET DÉJÀ PRÈS D'UN MILLION D'EUROS DE TRAVAUX.

L'OPAH-Ru donne accès à d'importantes aides financières de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), complétées par des subventions de Beaupréau-en-Mauges, de Mauges Communauté et du Département du Maine-et-Loire pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat. Sur 5 ans, ce dispositif représente 6,5 millions d'euros d'aides mobilisables pour les propriétaires éligibles. Les chantiers financés peuvent être de différentes natures : amélioration thermique, rénovation globale, adaptation au handicap ou au vieillissement, ravalement de façade...

L'opérateur Alter Public, mandaté par la collectivité, accompagne gratuitement les propriétaires dans leurs démarches. L'équipe vous accueille avec ou sans rendez-vous, à La Loge à Beaupréau.

Les chantiers lancés

Fin mai, une visite de chantier a été organisée chez le premier propriétaire occupant qui améliore son habitat à Gesté. Les travaux en cours portent sur l'isolation complète du bien, le traitement de l'humidité, le remplacement du chauffage, la réfection de l'électricité et de la plomberie. Le montant des travaux s'élève à 62 000 €, subventionnés à 80 %. Un autre dossier entre en phase de travaux chez un propriétaire bailleur sur la commune déléguée de Jallais. Le gain énergétique après travaux sera de 74 %.

Point d'avancement chiffré

Jusqu'à présent, l'OPAH-Ru de Beaupréau-en-Mauges a permis de renseigner 544 personnes. 205 visites ont été réalisées, 132 dossiers ont été engagés, dont 26 déposés. « Près d'1 million d'euros de travaux, pour

la plupart réalisés par des artisans locaux, sont programmés. En plus de renforcer l'attractivité de nos centres bourgs, ce dispositif engendre des retombées économiques sur le territoire » explique Gilles Leroy, adjoint de Beaupréau-en-Mauges en charge de l'OPAH-Ru.

Vous avez un projet de travaux ?

La première étape sera de réaliser un diagnostic de votre logement pour établir un programme de travaux. Vous pourrez demander des devis ou nous transmettre les existants qui serviront au technicien habitat pour monter le dossier de demandes de subventions. Vous pourrez alors engager les travaux une fois que le dossier sera complet et déposé. Attention, ne signez pas de devis avant d'avoir pris contact avec Alter Public !

Contact :

02 41 27 78 78 - opah.beaupreauenmauges@anjouloireterritoire.fr



Les 4 associations de services ADMR se réorganisent

FAIRE APPEL À L'ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL), C'EST CHOISIR LA PROXIMITÉ, LE PROFESSIONNALISME ET LA QUALITÉ POUR L'AIDE À LA PERSONNE, LE MÉNAGE, LA GARDE D'ENFANTS, LE SOUTIEN AUX FAMILLES OU LA TÉLÉASSISTANCE. LES ASSOCIATIONS LES COTEAUX DE L'ÈVRE, ÈVRE ET MAUGES, LES MAUGES ET LA SANGUÈZE DE LA COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SE RESTRUCTURENT EN MUTUALISANT LEURS MOYENS.

Les 4 associations travaillent depuis de nombreuses années avec un système d'entraide. « Nos premières rencontres de coordination datent des années 2010. En 2021, notre organisation est plus rationnelle, tant au niveau administratif que logistique » indiquent les responsables associatifs.

Quelques constats les ont poussés à accélérer la mutualisation des moyens matériels et surtout humains. « On ne peut plus travailler seul dans son coin, les demandes de services et les aides financières se sont complexifiées. Une secrétaire administrative a besoin d'échanger avec des collègues et les responsables bénévoles sont confrontés à une législation et une logistique de plus en plus lourdes et énergivores. »

Il ne s'agit en aucun cas d'une volonté de fusion des 4 structures. Tous les responsables restent attachés à une relation et un service de proximité ainsi qu'un engagement bénévole local. Une des philosophies de l'ADMR est de privilégier la relation de voisinage, grâce à la présence de responsables bénévoles sur le terrain.

Un partenariat renforcé

Une convention, signée le 1^{er} mars dernier, permet de réguler l'organisation du service administratif et la coordination du travail des six secrétaires. Cette convention insiste notamment sur la volonté de renforcer le partenariat, en ajustant collectivement l'organisation administrative favorisant l'accueil, les démarches, l'efficacité et la qualité des réponses. Ce regroupement permet un accueil téléphonique 7 heures par jour, 5 jours sur 7, pour les 4 associations. Ainsi, sont développés le travail d'équipe et l'harmonisation des pratiques.



Les président(e)s et/ou un membre du bureau de chaque association ADMR, ainsi que deux représentantes de la fédération départementale.

Durant cette année 2021, le travail se poursuit pour définir de nouvelles modalités de management et une organisation optimale du travail des responsables bénévoles sur le terrain. « Nos organisations de services à la personne ADMR sont un atout économique et social à conserver dans le respect et la reconnaissance de notre centaine de salariés. Il nous faut donc conforter la vie associative locale et affirmer notre reconnaissance d'utilité sociale de proximité. »

Les responsables font appel à toute personne de Beaupréau-en-Mauges, désireuse de partager avec eux, leur travail et leur expérience. Chacun peut apporter ses compétences et son dynamisme, en intégrant une commission de travail : animation, visite pour étude du besoin, suivi financier, écoute et encadrement des salariés d'intervention, développement des services...

Contacts :

ADMR Les Coteaux de l'Èvre

02 41 63 54 89
cot-eure@asso.fede49.admr.org

ADMR Èvre et Mauges

02 52 21 02 82
eure-mauges@asso.fede49.admr.org

ADMR Les Mauges

02 41 30 34 65
mauges@asso.fede49.admr.org

ADMR La Sanguèze

02 41 63 19 32
sanguèze@asso.fede49.admr.org



L'équipe d'animation se prépare pour septembre.

Rendez-vous le 28 mai 2022 pour les Musicalies

LES JUMELAGES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES SE RENCONTRERONT LE WEEK-END DE L'ASCENSION EN 2022 SUR LE THÈME DE LA MUSIQUE.

Cet événement sera l'occasion pour les ensembles musicaux des communes allemandes, britanniques, canadiennes et roumaines de venir jouer dans les communes françaises avec qui elles sont jumelées. Toute la journée du samedi 28 mai, les 12 groupes musicaux français et amis se rencontreront. Ils présenteront leurs morceaux préférés et joueront tous ensemble.

Tous les habitants de la commune de Beaupréau-en-Mauges sont invités (entrée gratuite) pour vivre ensemble un moment de musique



La Marmite à Roselyne lors du jumelage Beaupréau/Münisingen

Les jumelages liés aux communes déléguées de Beaupréau-en-Mauges

- > Le comité de **Beaupréau** avec **Abergavenny** au Pays de Galles et avec **Münisingen** en Allemagne.
- > Le comité de **Beaupréau-en-Mauges** avec **Posesti** en Roumanie.
- > Le comité de **Jallais** avec **Feldkirchen** en Allemagne et avec **Coaticook** au Québec.
- > Le comité de **Saint-Philbert-en-Mauges - Saint-Macaire-en-Mauges - La Renaudière** avec **Georgsmarienhütte** en Allemagne.
- > Des liens d'amitiés entre **Andrezé** et **Lauter** en Allemagne.

et de convivialité. Le site de la cour du collège Charles de Foucauld à Beaupréau présente toutes les qualités tant pour le décor que pour la sécurité et le confort. Cochez cette date dès maintenant dans votre agenda. Des précisions sur les horaires et le programme seront diffusées ultérieurement.

Les formations musicales vont pouvoir dès à présent préparer leurs programmes pour reprendre le cours de la vie musicale et associative qui nous a manqué ces derniers temps.

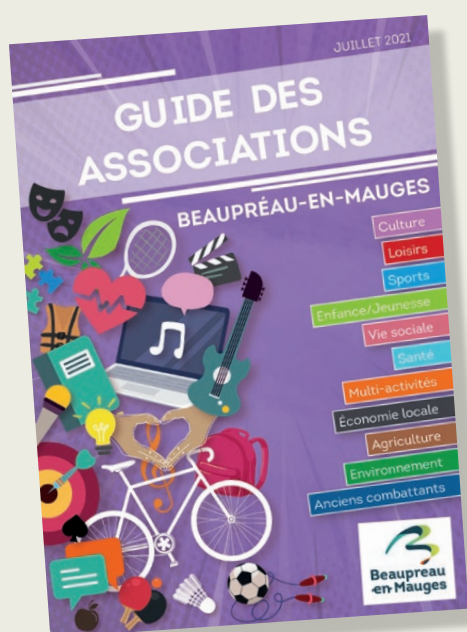


Groupe Florissica du comité de jumelage Beaupréau-en-Mauges/Posesti

LE GUIDE DES ASSOCIATIONS SE MET À LA PAGE

VOUS CHERCHEZ UNE ASSOCIATION À LAQUELLE VOUS POURRIEZ ADHÉRER ? RETROUVEZ TOUTES CELLES DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES DANS LA NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE DES ASSOCIATIONS, DISPONIBLE DÈS MAINTENANT AVEC CE MAG !

Afin de soutenir la vie associative et le lien social, la Ville de Beaupréau-en-Mauges a réalisé, en juillet 2019, un guide des associations pour permettre aux habitants de la commune de découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif. Avec plus de 400 associations, Beaupréau-en-Mauges encourage et apporte son soutien aux associations sous de multiples formes en vue de favoriser le développement de leurs activités. La dynamique ainsi créée constitue un formidable atout pour la commune et ses habitants. Ce guide, actualisé tous les deux ans, offre la possibilité de découvrir les nouvelles associations ou de redécouvrir les activités proposées sur la commune.



Vous souhaitez apporter une modification de coordonnées ou faire figurer une association sur ce guide et dans l'annuaire du site beaupreauenmauges.fr ?

Contactez votre mairie déléguée !

Vous êtes plutôt pêche à la ligne ou pêche au filet ?

LA LOIRE, L'ÈVRE, LA SÈVRE NANTAISE, LA MOINE, CE SONT DES CENTAINES DE KILOMÈTRES DE RIVIÈRES ET COURS D'EAU QUI JALONNENT LES MAUGES ET AUTANT D'OPPORTUNITÉS DE S'ADONNER À LA PÊCHE.

Alors, on y pêche quoi dans nos cours d'eau ?

Il est possible de pêcher une grande variété de poissons dans nos eaux, certaines sont soumises à des réglementations particulières, en voici un petit aperçu :

> L'anguille jaune, dites de Montaison, est plus petite que l'anguille argentée, qui est, elle, réservée à la pêche professionnelle. L'anguille jaune monte pour se nourrir et grandir, elle prend alors une couleur jaune brunâtre. Fumée ou frite, elle se déguste dans de nombreuses guinguettes des bords de Loire.

> La lamproie, bien que considérée comme un poisson, elle se différencie par une bouche en ventouse et l'absence d'écaillés et d'arrêtes. Elle se pêche au filet ou à la nasse, selon le niveau de l'eau. Accompagnée de légumes et d'herbes, c'est un délice !

> Le silure, plus gros poisson carnassier des eaux continentales

d'Europe, ce colosse, qui peut dépasser les 2 mètres, se pêche avec prudence et ténacité ! Malgré une mauvaise réputation, il se déguste frais, en terrine, à l'apéritif. Vous pouvez notamment en retrouver dans les épiceries locales.

En plus des rivières et cours d'eau, les Mauges sont dotées de plusieurs plans d'eau facilement accessibles. Pour les retrouver :

osezmauges.fr/lieux-de-peche

Vous pouvez acheter vos cartes de pêche dans les accueils touristiques ôsezMauges.

Toute la réglementation sur la pêche sur fedepeche49.fr et toutes les infos pratiques sur osezmauges.fr

Les meilleurs spots de pêche dans les Mauges

- > L'étang de la Coudraie à Jallais / Beaupréau-en-Mauges
- > Le Hameau de l'Èvre à Montrevault / Montrevault-sur-Èvre
- > La Pré de St Maurice à Montfaucon-Montigné / Sèuremoine
- > L'étang de Coulvée à Chemillé / Chemillé-en-Anjou
- > La Boire de Drain à Drain / Orée-d'Anjou
- > La Boire de la Grand'Fosse au Mesnil-en-Vallée / Mauges-sur-Loire.



©Dominique Drouet

Et si on sortait cet été dans les Mauges ?

du 8 au 18 juillet

Le Symposium de sculptures à Mauges-sur-Loire

du 28 juillet au 1^{er} août

La Guinguette Ludique à Orée-d'Anjou

juillet - août

Les Estivales de Carpe Diem à Chemillé-en-Anjou

les 28 et 29 août

Les courses hippiques de La Petite Angevine à Beaupréau-en-Mauges

samedi 4 septembre

Evre l'Day à Montrevault-sur-Èvre

dimanche 5 septembre

Vignes, Vins, Randos à Orée-d'Anjou

les 18 et 19 septembre

Les Journées du patrimoine sur tout le territoire

du 17 au 19 septembre

La Fête de la Saint Maurice à Sèuremoine



Office de Tourisme ôsezMauges
02 41 72 62 32
contact@osezmauges.fr

Retrouvez l'actualité des événements sur :

www.osezmauges.fr/agenda-des-manifestations    

Scènes de Pays s'envole pour une nouvelle saison



APRÈS UNE SAISON PRÉCÉDENTE EN POINTILLÉ EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, SCÈNES DE PAYS DONNE RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE POUR UNE NOUVELLE PROGRAMMATION 2021/2022. DES SPECTACLES REPORTÉS (LOUIS CHEDID, LES TÊTES RAIDES, LES PIÈCES DE THÉÂTRE 10 ANS APRÈS, HAPPY ENDINGS, ANGÈLE...) POUR RATTRAPER TOUT CE TEMPS PERDU, MAIS AUSSI UNE BONNE DOSE DE NOUVEAUTÉS EN CHANSONS, HUMOUR, DANSE, CIRQUE, THÉÂTRE... AUTANT D'INVITATIONS POUR FAIRE REVIVRE NOS SCÈNES DES MAUGES !

À LA RENTRÉE

Les Z'éclectiques #ÉTÉ 10, 11, 12 septembre

Les Z'éclectiques insufflent un nouvel événement dans les Mauges avec un programme culturel « secret » déployé sur trois jours. Scènes de Pays s'associe aux Z'éclectiques et propose au sein de ce week-end surprenant :

> **Le samedi 11 septembre, un spectacle de rue et une déambulation surprise,**

à partir de 17h, au Château de Gonnord de Valanjou à Chemillé-en-Anjou. (Gratuit)

> **Le dimanche 12 septembre, des balades secrètes en autocar** pour découvrir des spectacles et le patrimoine des Mauges. (10 à 18 € / Pass famille 45 €)

Les Soirées d'ouverture de saison

Avec le groupe Le Trottoir d'en face

Venez découvrir tous les spectacles que vous réserve la nouvelle saison culturelle Scènes de Pays, à l'occasion de cette soirée festive et conviviale.

Après la projection du film de saison, le groupe orthézien **Le Trottoir d'en face** interprètera son nouvel album, Con comme la lune, une ode à l'amitié, à la fête, à la simplicité et à la joie de vivre.

> **Le mardi 14 septembre** à 20h30 à La Loge à Beaupréau

> **Le mercredi 15 septembre** à 20h30 au Théâtre Foirail à Chemillé

10 €
tarif
unique

GRATUIT
pour les abonnés
20/21 et 19/20



SCÈNES DE PAYS
SCÈNE CONVENTIONNÉE
D'INTÉRÊT NATIONAL
ART EN TERRITOIRE

émotions
à déployer
saison
culturelle
21

22



Partout, pour tous, toute l'année !

Une saison foisonnante et pleine de diversité, avec des spectacles en grandes salles dans les théâtres et des formes plus légères pouvant se déplacer sur tout le territoire, avec des artistes nationaux et internationaux à découvrir tout au long de l'année.

Quelques rendez-vous en attendant de découvrir l'ensemble de la programmation 2021/2022 sur scenesdepays.fr

À La Loge, à Beaupréau

Les Franglaises / Humour musical

La vie trépidante de Brigitte Tornade / Théâtre

Réalité(s) - Cie Danseincolore / Danse

Les Jumeaux / Humour

Au Théâtre Foirail, à Chemillé

Keren Ann / Chanson

Yannick Jaulin / Théâtre

Echos ruraux - Cie Entichés / Théâtre

Noé Prezow / Chanson

Et dans de nombreuses autres
salles des Mauges

Gaspar Claus & Mansfield Tya /
Musique

Frédéric Fromet / Humour musical

Versus - Cie Spoart / Danse

Retrouvez l'intégralité de la saison sur :
scenesdepays.fr



LES Z'ÉCLECTIQUES

10-12
SEPTEMBRE

PROGRAMMATION SECRÈTE

UNE TÊTE D'AFFICHE :
LE CHÂTEAU DE GONNORD

COLLECTION ÉTÉ
SECRÈTE ET SURPRENANTE

MAUGES COMMUNAUTÉ

anjou

BRANDON

VALANTJOU

UNE NOUVELLE COLLECTION ÉTÉ « SECRÈTE & SURPRENANTE »

La collection été des Z'éclectiques s'enrichit cette année de deux journées, qui précéderont les désormais incontournables *Balades secrètes* du dimanche.

Ce nouvel événement investira chaque année un site patrimonial ou naturel différent dans les Mauges. Le collectif a jeté son dévolu cette année sur le magnifique château de Gonnord à Valanjou / Chemillé-en-Anjou.

Au programme de ces deux nouvelles journées : deux soirées concerts et une après-midi familiale (gratuite)

avec des jeux, activités et spectacles pour enfants, siestes musicales, concerts dans l'église de Valanjou, mini balades secrètes, spectacle de rue et déambulation surprise.

La programmation de ces trois jours restera secrète jusqu'à l'ouverture des portes.

Retrouvez les détails de l'évènement et la billetterie
sur www.leszelectiques.com

RÉSERVEZ VOTRE CARTE D'ABONNÉ !

Dès maintenant, et à tout moment de la saison, vous pouvez vous abonner en choisissant au moins 3 spectacles, ou en achetant votre carte 8 € si vous êtes indécis. Vous bénéficierez du tarif adulte le plus bas. Et pour 4 spectacles choisis, une place vous est offerte !



Pause contée au Parc de Beaupréau

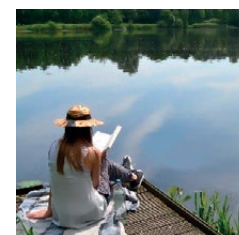
Du 14 juillet au 18 août, tous les mercredis à 17h30, Daniel Petiteau, des Croqu'heure de contes, propose une animation gratuite « Contes et lectures » au Parc du Château de Beaupréau.

À l'ombre des arbres, il captive toute la famille avec des histoires insolites. Un rendez-vous estival hebdomadaire à ne pas manquer !

QUOI DE NEUF DANS VOS BIBLIOTHÈQUES ?

L'ÉTÉ EST ARRIVÉ ! ET QUI DIT ÉTÉ, DIT PLUS DE PRÊTS POUR PLUS LONGTEMPS. DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE, VOUS POUVEZ EMPRUNTER JUSQU'À 8 IMPRIMÉS (LIVRES, REVUES...), 4 CD ET 1 DVD POUR UNE DURÉE DE 6 SEMAINES.

Pour occuper les petits et les grands pendant les grandes vacances, des animations sont proposées à la médiathèque de Beaupréau. Venez assister à une heure du conte spéciale vacances le mercredi 18 août à 15h30 ou bien laissez parler votre imagination en participant à un atelier d'écriture le jeudi 26 août à 20h. Pensez à réserver vos places !



À NOTER DANS VOS AGENDAS :

la bourse aux livres et CD du réseau des bibliothèques de Beaupréau-en-Mauges aura lieu le **samedi 18 septembre de 10h à 15h** devant les médiathèques de Beaupréau et Jallais. Une belle occasion de donner une seconde vie aux livres, le tout à petit prix : 2 livres pour 1 €, 4 revues pour 1 € et 1 CD pour 1 €.

École de musique : inscriptions 2021-2022

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES PROPOSE DIFFÉRENTS COURS POUR LES APPRENTIS MUSICIENS. LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2021-2022 SONT POSSIBLES TOUT L'ÉTÉ.



Les plus petits, à partir de 6 ans, peuvent s'initier à la musique avec des cours d'éveil. À partir de 8 ans, des cours collectifs de formation musicale (1h par semaine) et des cours d'instrument individuel (30 min par semaine) sont proposés aux enfants et aux adultes. Les amateurs peuvent également suivre des cours de chant choral (à partir de 7 ans) et pratiquer la musique dans des ensembles, orchestres et différents groupes de musique actuelle.

Plus d'infos et modalités d'inscription sur beaupreauenmauges.fr, rubrique « Découvrir et sortir ».

Contacts :

Directeur : 02 41 75 38 10 - b.clicq@beaupreauenmauges.fr

Secrétariat : 02 41 71 76 80 - ecole-de-musique@beaupreauenmauges.fr

La participation citoyenne se vit au quotidien

Les projets de la municipalité suivent leur cours et aboutiront en dépit des esprits chagrins. La participation citoyenne ne se décrète pas par des incantations, des indignations ou des envolées lyriques, elle se vit tout simplement en créant des espaces de dialogue, de partage d'informations et de propositions. Elle s'organise avec réflexion, méthodologie et discernement, en complémentarité de la démocratie représentative.

Ces espaces de libres échanges sont des lieux de débat, d'avis et de recommandations, ils ne doivent pas être confisqués par une minorité militante ne représentant qu'elle-même mais s'appuyer sur la mobilisation de chacun pour l'intérêt général qui n'est pas la somme des intérêts particuliers. Les conseils consultatifs jouent également ce rôle et contribuent à la vitalité de la démocratie locale, dans un large consensus, loin des clivages politiques idéologiquement stériles.

Initiés avec des élus référents, des groupes de réflexion ouverts à tous sont en place et travaillent d'ores et déjà entre autres sur le dossier du futur pôle culturel dans l'église Saint-Martin de Beaupréau, l'un des projets phares et structurants du mandat. En concertation avec les usagers, les riverains et les associations, éclairé par des

personnes ressources et des cabinets d'études spécialisés en patrimoine, architecture, urbanisme et environnement, le conseil municipal s'appuiera sur les conclusions des études de faisabilité pour valider ou non en fin d'année l'implantation de l'école de musique et de la médiathèque dans l'édifice religieux qui pourra être désacralisé, selon les volontés de l'autorité diocésaine.

Les échos de cette démarche sont positifs et encouragés par une large majorité de la population, soucieuse des deniers publics et du devenir de bâtiments inscrits durablement dans le paysage urbain et caractéristiques de notre environnement, de nos racines et de notre culture.

La trêve estivale arrive à point nommé pour retrouver un temps de pause bienvenu, propice au repos, aux retrouvailles familiales et amicales, au dépaysement et au ressourcement, qui plus est, quand une accalmie sanitaire que chacun espère durable, se profile et écarte le rideau de la sinistrose.

Bel été à chacune et à chacun.

**Beaupréau-en-Mauges, Cap 2026
Ensemble partageons demain**

Des habitants vraiment écoutés ?

Nous nous interrogeons sur le projet de pôle culturel l'église Saint Martin, projet pharaonique contestable qui, s'il voit le jour, impactera lourdement les finances publiques. Nous pensons qu'il y a mieux à faire, par exemple un marché couvert. Ce projet questionne aujourd'hui sur la concertation citoyenne. Tout porte à croire que la décision est déjà prise. La volonté affichée de n'accueillir dans le groupe de pilotage que des citoyens « favorables » à ce projet relativise l'idée de démocratie participative.

Beaucoup de concitoyens des communes déléguées nous interpellent sur l'accès aux services publics de proximité qui se réduit à cause de la centralisation à Beaupréau.

Dans un territoire de 230 km² sans transports publics, comment accède-t-on à ces services quand on n'a pas de moyen de locomotion ? Cette réalité renforce le sentiment d'inégalité au sein des communes déléguées, nuisant à l'acceptabilité de la commune nouvelle dont les habitants peinent à voir les avantages. Il faut repenser la politique d'accès au droit et aux services en pensant particulièrement à nos anciens, dans un contexte où le vieillissement de la population s'accélère.

**David Terrien, Claudie Léon,
Didier Lecuyer, Christelle Annonier,
« Beaupréau-en-Mauges en Transition
Écologique Sociale et Démocratique »**

JUILLET

LES MERCREDIS
DU 14 JUILLET AU 18 AOÛTANIMATION CONTES ET LECTURE
BEAUPRÉAU

Animée par Daniel des Croqu'heure de contes
17h30 / Parc de Beaupréau
(entrée Grain d'or)



MI-JUILLET ET AOÛT

EXPO PHOTOS
BEAUPRÉAU

Parc de Beaupréau : trois entrées du parc, jardins et douves

JEUDI 22 ET 29

BALADES HISTORIQUES ET
GOURMANDES DANS LES MAUGES
LE PIN-EN-MAUGES

Organisées par l'APEC
10h - 17h
15 € par personne (repas inclus)
Inscription : 06 30 64 28 54
apec.lepin@laposte.net

JEUDI 29 ET VENDREDI 30

« JEU BRICOLE » PARENTS/ENFANTS
JALLAIS

Organisé par le Centre Social Èvre et Mauges et les Futés du Bois
14h - 16h30
22 rue de la Bouère
Inscription : 02 41 63 06 33



JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE

EXPOSITION NUMÉRIQUE
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Organisée par l'association Graines d'Art
Retrouvez l'ensemble des créations des élèves en ligne : <https://bit.ly/3ePpwFM>

AOÛT

JEUDI 5 ET 12

BALADES HISTORIQUES ET
GOURMANDES DANS LES MAUGES
LE PIN-EN-MAUGES

Organisées par l'APEC
10h - 17h
15 € par personne (repas inclus)
Inscription : 06 30 64 28 54
apec.lepin@laposte.net

DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6

STAGE FABRICATION JEUX EN BOIS
JALLAIS

Organisé par Les Futés du Bois
14h - 17h
22 rue de la Bouère
Inscription : 06 88 12 20 40



DIMANCHE 15

RANDONNÉE DES GENÊTS
LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisée par ASGO cyclo
Maison des loisirs

DIMANCHE 22

COURSES CYCLISTES
LA CHAPELLE-DU-GENÊT

Organisées par Beaupréau Vélo Sport

MERCREDI 18

HEURE DU CONTE
BEAUPRÉAU

Organisée par le réseau des bibliothèques
15h30
Gratuit à partir de 5 ans / Médiathèque
Inscription : 02 41 75 38 20
mediatheque@beaupreauenmauges.fr

JEUDI 26

ATELIER D'ÉCRITURE
BEAUPRÉAU

Organisé par le réseau des bibliothèques
Animé par l'association Relief
20h / 5 € / Médiathèque
Inscription : 02 41 75 38 20
mediatheque@beaupreauenmauges.fr



SEPTEMBRE

DIMANCHE 5

SPECTACLE « ARBRES »
BEAUPRÉAU

Organisé par la Compagnie GAIA, en partenariat avec la Ville de Beaupréau-en-Mauges
Représentation à 10h30
Parc de Beaupréau
Sur réservation : beaupreauenmauges.fr

VIDE-GRENIER
GESTÉ

Organisé par l'Espoir Tennis de Table
Aire naturelle de La Thévière

DIMANCHE 12

BALADE DE VIEILLES VOITURES LA CHAPELLE-DU-GENËT

Organisée par le comité des fêtes
Maison des loisirs



VIDE-GRENIER VILLEDEIU-LA-BLOUÈRE

Organisé par Les fêlés de la courroie
9h - 18h / Intermarché
Exposants : 1 €/ M.L

MARDI 14

CHANSON FESTIVE « CON COMME LA LUNE » LE TROTTOIR D'EN FACE BEAUPRÉAU

Soirée d'ouverture de saison organisée
par Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Contact : 02 41 75 38 34

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Différentes animations organisées par
les communes déléguées
Programme bientôt disponible sur
osezmauges.fr et beaupreaudenmauges.fr

KART-CROSS ANDREZÉ

Organisé par l'A.S.M.T.T.A
Terrain du Quarteron

SAMEDI 18

BOURSE AUX LIVRES ET CD BEAUPRÉAU - JALLAIS

Organisée par le réseau des
bibliothèques
De 10h à 15h / Devant les médiathèques
Entrée libre, tout à 1 €



SOIRÉE IRLANDAISE GESTÉ

Organisée par le Jean Geste Café
Au Jean Geste Café

JEUDI 23

ATELIER D'ÉCRITURE BEAUPRÉAU

Organisé par le réseau
des bibliothèques
Animé par l'association Relief
20h / 5 € / Médiathèque
Inscription : 02 41 75 38 20
mediatheque@beaupreaudenmauges.fr

DIMANCHE 26

CHANGER D'ÈRE GESTÉ

Fête de la nature et des énergies
Organisée par Mauges Communauté
11h - 19h / Étang de la Thévinère
Programme sur maugescommunauté.fr

OCTOBRE

SAMEDI 2



THÉÂTRE « 10 ANS APRÈS » BRUNO SOLO, MÉLANIE PAGE, JULIEN BOISSELIER BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Contact : 02 41 75 38 34

MERCREDI 6

SPECTACLE INTERGÉNÉRATIONNEL « C'EST SÛREMENT LE GRAND- PÈRE OU LA GRAND-MÈRE DE QUELQU'UN » BEAUPRÉAU

Organisé par le réseau
des bibliothèques
Animé par la Compagnie La Trébuché
Gratuit, à partir de 7 ans
Jean Geste Café
Inscription : 02 41 75 38 20
mediatheque@beaupreaudenmauges.fr

SAMEDI 9

HUMOUR MUSICAL « LES FRANGLAISES » BEAUPRÉAU

Organisé par Scènes de Pays
20h30 / Centre culturel de La Loge
Contact : 02 41 75 38 34



DIMANCHE 10

APRÈS-MIDI JEUX LA CHAPELLE-DU-GENËT

Organisé par Familles Rurales
Maison des loisirs

Ces événements
sont organisés sous réserve
de l'évolution des
mesures sanitaires.

Fête de la nature et des énergies

*pour
toute la
famille*

**CHANGER D'ÈRE
SAISON #3**

randonnée
animations
ateliers ludiques
spectacles
musique

village
des
initiatives
&
causeries

de **11h**
à **19h**

**DIMANCHE 26
SEPTEMBRE**
LA THÉVINIÈRE - GESTÉ
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES